

Lors de la consultation du 26 juin, faites entendre votre voix !

NON A LA FUSION BOIS-GUILLAUME / BIHOREL

Une commune nouvelle, pourquoi ?

Le débat public a pu servir pour préciser le contenu de ce projet, apporter des éclairages sur tel ou tel point technique. Si la participation a été correcte sans être exceptionnelle (participation de 5% de la population !) la passion l'a souvent emporté sur la raison. Les conditions dans lesquelles cette fusion envisagée a été préparée puis présentée, l'absence d'engagement clair quant à la consultation et au respect de l'avis des citoyens n'a pas permis de dépassionner un débat qui porte sur un point majeur pour ne pas dire primordial de la vie municipale.

Lors des premières réunions et des débats en cours lors des conseils municipaux qui ont suivi, il est à noter que les réponses à la question « pourquoi cette fusion ? », le Maire de Bois-Guillaume a mis en avant deux arguments (et seulement ceux-là) : « *réduction du mille feuille électoral ; 36000 communes, c'est trop* » ou encore « *économies d'échelle et mutualisation* ». Ensuite sont apparues des raisons comme « *peser davantage au sein de la CREA* » (la commune nouvelle compterait 5 conseillers communautaire au lieu de 6 actuellement) ou « *résister au désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales* ».

Une coquille vide

On constate que les propositions des équipes municipales majoritaires se résument en trois grandes catégories (les exemples donnés ne sont pas exhaustifs et pourraient même figurer dans plusieurs de ces catégories) :

- **Projets non attachés à la fusion** : festival de la jeunesse, création d'un club de rugby et un d'athlétisme, passage en régie des cantines scolaires avec Bihorel, constructions de logements locatifs aidés...
- **Projets déjà en cours** : centre ville, 4ème crèche, salle de spectacle à Bihorel, équipements sportifs...
- **Projets proposés lors de la campagne électorale par d'autres listes** : salle de sport, programme d'économie d'énergie...

Force est de constater que ces propositions sont venues dix mois après la présentation pour donner un peu de corps à un projet qui n'en avait pas ou peu. **Le contenu apporté n'est pas seulement tardif, il ne propose en rien un changement radical dans l'orientation générale des deux communes.**

Groupe Progrès Solidarité Ecologie - Bois-Guillaume

En effet, on aurait pu admettre que la fusion de Bois-Guillaume et de Bihorel envisage et propose une commune nouvelle adaptée aux grands défis du XXIème siècle. Il n'en est rien. **Imaginons un instant que ce qui ait présidé à ce projet soit un objectif ambitieux** (par exemple un pôle d'excellence écologique, un pôle technologique de recherche...). **C'est loin d'être le cas.**

Pourquoi changer pour... ne rien changer ?

D'après les maires, la création d'une commune nouvelle permettra une mutualisation des personnels, un élargissement des compétences (lesquelles ?), le maintien des services publics de proximité. Cependant lors du dernier Comité Technique Paritaire (composé d'élus, de représentants du personnel), il est à noter que les réponses du Maire sont assez évasives et floues comme le projet : « *la réflexion sur l'organisation des services est embryonnaire ; le nouvel organigramme sera présenté en fin d'année 2011 ; les effectifs demeureront identiques* ».

Toujours d'après eux, le fait de créer une commune préserverait l'identité des communes, leurs noms actuels (même si la commune nouvelle s'appellerait BOIS-GUILLAUME-BIHOREL), les deux codes postaux et les bureaux de poste, les commerces de proximité et les emplacements des marchés, les associations... **Alors, pourquoi changer pour ne rien changer ?**

Un projet qui soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses

Ce projet soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses aux défis du XXIème siècle auxquels auront à faire face nos territoires.

En conclusion, cette fusion a été présentée dès le début comme une fin en soi **alors qu'elle aurait dû être un moyen au service d'un réel objectif de territoire.** Nous pouvons légitimement nous poser la question : **ce projet répond-il réellement aux besoins des habitants ou à ceux, plus politiques, voire politiques, des deux maires ?**

C'est pourquoi nous appelons les Bois-Guillaumaises et les Bois-Guillaumais à voter NON le 26 juin à l'occasion de la consultation.

Néanmoins, parce que nous sommes républicains et démocrates, **nous nous engageons à respecter en tant qu'élus la parole des habitants quel que soit le résultat sorti des urnes.**

Les Conseillers Municipaux du Groupe ***Progrès Solidarité Ecologie.***

Dominique BERNARD

Marie-José ROQUES

Jean-Luc CHAVANIEUX

Michel PHILIPPE

Yannick OLIVERI-DUPUIS

Courage politique ?

Les maires de Bois Guillaume et Bihorel et les conseillers municipaux de leur majorité disent qu'ils ont un grand courage politique de vouloir créer une commune nouvelle.

Nous pensons que **le courage politique aurait été de présenter leur projet lors de la campagne des élections municipales de 2008** (Monsieur RENARD à ce sujet nous dit qu'il n'a pas voulu polluer la campagne et que les Bois-Guillaumais n'auraient pas compris ce projet !).

Le vote par procuration est possible :

Pour obtenir une procuration, il est nécessaire de se déplacer au commissariat de BIHOREL ou celui de ROUEN 44 Boulevard de l'Yser avec sa pièce d'identité, celle de la personne qui doit voter pour vous (ou photocopie), dans les meilleurs délais.

Le vote des jeunes Bois-Guillaumais :

Le jeune ayant eu 18 ans entre le 1^{er} mars et le 25 juin avant minuit doit se présenter à la Mairie de Bois Guillaume muni de sa carte d'identité et photocopie ainsi que celle d'un de ses parents et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, EDF, GDF, téléphone).

Le 26 juin, dites NON à la FUSION !